

## Qui contacter pour le paiement de la PCH ?

### Contacter le SASA par internet

Pour faire une demande, appelée sollicitation, au Service des aides sociales à l'autonomie (SASA), il faut d'abord avoir un compte « Mon Paris ».

**La création de ce compte en ligne est obligatoire et gratuite.**

Sans création du compte « Mon Paris », vous ne pourrez pas contacter le SASA.

#### ÉTAPE 1 : Créer le compte « Mon Paris »

1. Se rendre sur <https://moncompte.paris.fr>
2. Cliquer sur « Créer mon compte »

#### Créer un compte Mon Paris

Sauf mention contraire tous les champs sont obligatoires

Courriel

Numéro de téléphone portable  
(facultatif)

Valider mon compte par SMS plutôt que  
par courriel 

Mot de passe

✔ 8 caractères ✔ une minuscule ✔ une majuscule ✔ un chiffre

Confirmation du mot de passe

Code de vérification

Vérifions que vous n'êtes pas un robot; saisissez les caractères lus ou  
entendus du code de vérification ci-dessous :

  

Que les lettres soient affichées en majuscule ou en minuscule, vous  
pouvez les saisir en minuscule.

J'accepte les **Conditions Générales d'Utilisation**

CRÉER UN COMPTE

**3. Renseigner** toutes les informations utiles, puis **cocher** la case « J'accepte les conditions générales d'utilisation », et enfin **cliquer** sur « Créer un compte ».

## ÉTAPE 2 : Contacter le SASA

Une fois connecté à votre compte « Mon Paris », vous pouvez contacter le SASA par le portail dédié, en utilisant ce lien : <https://sollicitations-aidesociale.paris.fr>

### 1. Renseigner les informations du premier tableau

Tous les champs sont obligatoires sauf mention contraire.

#### Vos coordonnées

Civilité  Mme  M.

Nom

Bénéficiaire

Prénom

PCH

### 2. Puis poursuivre en sélectionnant « Aides à l'autonomie »

#### Sujet de votre demande

Sélectionnez le domaine sur lequel porte votre demande.

Aides à l'autonomie

Aides aux transports

Activités et loisirs

Aides au logement

Soutien à domicile

Accès à l'hébergement (personnes âgées)

Accès à l'hébergement (personnes handicapées)

Aides financières - Compléments de ressources

Aides à la santé

Restauration sociale

Aides aux familles

Aides à l'énergie

#### Votre message

Thématique

Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Sous-thématique

Suivi de dossier

-- Sélectionnez une sous-thématique --

1ère demande sans contact avec la MDPH

Suivi de dossier

Changement de situation / Compléter un dossier

Révision / Réévaluation du plan de compensation

Transmettre des justificatifs pour une prise en charge financière

Modifier la répartition des heures (entre emploi direct/aidant familial/prestataire/mandataire)

Comprendre mon bulletin de paiement

3. Choisir dans le menu déroulant « Thématique », le sujet « **Prestation de compensation du handicap (PCH)** » puis dans le menu déroulant « Sous-thématique » cliquer sur l'objet de votre sollicitation, ensuite **rédiger votre message pour expliquer votre démarche.**

4. En toute fin de formulaire, **joindre un ou plusieurs fichiers** (jusqu'à 10 documents) en cliquant sur « Sélectionner ».

Pièce(s) jointe(s) (facultatif)

SÉLECTIONNER

5. Enfin, valider et envoyer votre demande en cliquant sur « Envoyer ».

ENVOYER